



COTISATIONS AU 01/04/2011

suite à l'augmentation de la participation patronale de
 + 3,80 €actif + 6 €conjoint + 3 €par enfant

Toulouse le 01/04/2011

Taux de cotisations	Personnel Tisséo et famille		Anciens salariés Tisséo		
	Ensemble du Personnel	Participation patronale	Invalides & Licenciés	Retraités	Ayant droit de décédé
1 adulte	6,73 €	55,00 €	71,02 €	88,77 €	61,73 €
2 adultes	62,46 €	61,00 €	142,04 €	119,98 €	123,46 €
1 adulte + 1 enfant	29,69 €	58,00 €	98,29 €	85,22 €	87,69 €
1 adulte + 2 enfants	52,65 €	61,00 €	125,56 €	110,45 €	113,65 €
2 adultes + 1 enfant	85,42 €	64,00 €	169,31 €	145,21 €	149,42 €
2 adultes + 2 enfants	108,38 €	67,00 €	196,58 €	170,44 €	175,38 €
Gratuité à partir du troisième enfant					
Franchise	La franchise de 18 € sur les actes lourds réalisés à l'hôpital ou en cabinet médical est prise en charge				
Tiers payant	Le service du tiers payant « ALMERYS » assure l'avance des frais. Il prend en charge les frais : Pharmacie – analyses de laboratoire – radiologie – auxiliaires médicaux – soins externes – optique – dentaire – transport – orthodontie – prothèses auditives et médecins.				

Serge Marciano
 RSS CFTC

